

PROJET REGIONAL REUSSITE SCOLAIRE



SIGNATURE CONVENTION PARTENARIAT
REGION UAG RECTORAT

4 février 2011

PROJET REGIONAL REUSSITE SCOLAIRE

LE CONTEXTE

La Région Guadeloupe a fait de la lutte contre le décrochage scolaire l'une des priorités de cette nouvelle mandature. Aussi la collectivité régionale souhaite s'impliquer aux côtés des acteurs de l'éducation afin de venir en aide aux lycéens et collégiens rencontrant des difficultés scolaires mais ne disposant pas de ressources suffisantes pour faire appel à des cours privés.

Le projet régional réussite scolaire vise à soutenir ces élèves tout en impliquant des jeunes étudiants volontaires, eux-mêmes boursiers d'Etat ou bénéficiant du dispositif d'aide régionale aux étudiants.

Ce tutorat encadré par des personnels pédagogiques qualifiés leur offre la possibilité d'accompagner des jeunes connaissant des difficultés scolaires tout en leur permettant de percevoir un complément de bourse, sans gêner le bon déroulement de leur cursus universitaire.

Le projet régional réussite scolaire devrait débuter dès ce mois de février et concerner plus de 1000 élèves identifiés dans plusieurs collèges et lycées de l'archipel. On dénombre déjà près d'une centaine d'étudiants prêts participer au P2RS.

PROJET REGIONAL REUSSITE SCOLAIRE

C'EST

- ▶ Un accompagnement scolaire gratuit de collégiens et lycéens rencontrant des difficultés dans une ou plusieurs matières, durant leur scolarité.
- ▶ Un tutorat assuré par des étudiants volontaires, méritants et disposant de faibles ressources financières. Par exemple des étudiants répondant aux critères de l'aide régionale ou à la bourse d'Etat.
- ▶ Au plus 16h de tutorat de soutien et d'accompagnement scolaire par mois. A compter du 15 février 2011 jusqu'au mois de juin 2011 en fonction des contraintes et des besoins des établissements et des élèves.
- Un étudiant tuteur épaulé par une équipe pédagogique dans chaque établissement. L'organisation du soutien scolaire s'effectue en concertation entre l'étudiant-tuteur et le professeur référent « égalité des chances » de l'établissement.
- Un tutorat de soutien et d'accompagnement scolaire réalisé dans les locaux des établissements scolaires. En dehors des heures de cours.

PROJET REGIONAL REUSSITE SCOLAIRE

C'EST

- ▶ Un tutorat effectué par un étudiant de niveau Licence L2, L3, Master M1, M2, Doctorat, ayant obtenu une moyenne au moins égale à 10/20 à l'issue des examens universitaires du 1er semestre.
- ▶ Au sein de chaque établissement, un enseignant, référent « égalité des chances » chargé d'assurer le lien entre les tuteurs et les « élèves ». Il validera par ailleurs les états de service hebdomadaire des tuteurs
- ▶ Un statut de stagiaire aux étudiants tuteurs. Ils seront placés sous la responsabilité administrative de l'Université.
- ▶ Une gratification aux étudiants méritants prioritairement boursier, sous forme d'une bourse (aide forfaitaire) fixée à 10€ par heure de tutorat effectuée.

PROJET REGIONAL REUSSITE SCOLAIRE

TROIS PARTENAIRES ENGAGES CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE

- ▶ La Région Guadeloupe mobilise et sélectionne les étudiants volontaires des campus de Fouillole, de Saint-Claude et de l'Institut universitaire, susceptibles d'assurer le tutorat des collégiens et lycéens.
- ▶ La Région Guadeloupe prend en charge le coût de rémunération des étudiants-tuteurs (sa participation financière sera versée à l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG)).
- ▶ La Région Guadeloupe mobilise une enveloppe de 160000€ sur la 1^{ère} année.
- ▶ L'Université des Antilles et de la Guyane sera chargée d'assurer la gestion financière du dispositif : traitement et suivi des paiements des bourses.
- ▶ L'Université des Antilles et de la Guyane apportera également un soutien financier à la mise en œuvre du dispositif en prenant en charge les frais de gestion occasionnés par la gestion administrative des étudiants stagiaires.

PROJET REGIONAL REUSSITE SCOLAIRE

TROIS PARTENAIRES ENGAGES CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE

- ▶ Le Rectorat sélectionne les établissements volontaires participant au P2RS.
- ▶ Le Rectorat identifie les élèves en difficulté scolaire: des collégiens et lycéens ayant une note moyenne comprise entre 7 et 9,99/20 dans les matières fondamentales (mathématiques, français, anglais, histoire, géographie et sciences).
- ▶ Le Rectorat constitue les groupes d'élèves « tutorés » allant de 3 à 6 élèves au plus.
- ▶ Le Rectorat désigne au sein de chaque établissement, un référent « égalité des chances ». Il a un rôle d'interface entre l'établissement, le Proviseur à la Vie Scolaire du rectorat et le coordinateur Région du P2RS. Il validera par ailleurs les états de service hebdomadaire des tuteurs (4 heures au plus par semaine sur 5 mois au plus).

PROJET REGIONAL REUSSITE SCOLAIRE

MI-FEVRIER LANCEMENT DU DISPOSITIF

- Les étudiants volontaires devraient commencer à intervenir dans les établissements dès la mi-février.

- **18 établissements** scolaires participent au dispositif (7 lycées et 11 collèges).

CLG Alexandre Macal-CLG Albert Baclet-CLG Alexandre Isaac-CLG La Boucan-CLG Baillif-CLG Eugène Yssap-CLG Fontaines
CLG Jean Bellot Hervagault-CLG Matouba-CLG Maximilien Vrécord-CLG Richard Samuel-LGT Baimbridge-LGT Faustin Fléret
LGT Jardin d'essai-LGT Nord Basse Terre-LPO Charles Coeffin-LPO Grand Bourg-LPO Pointe Noire

- Les étudiants interviendront dans les établissements en dehors du temps scolaire.
- Les emplois du temps seront aménagés en fonction de la disponibilité des élèves et des étudiants.
- Plus de **1000 élèves ont déjà été recensés et sont éligibles au dispositif.**